

Un partenariat EDF - RATP pour mettre en service des bus 100% électriques

La RATP et EDF ont signé aujourd'hui un partenariat d'une durée de 3 ans visant à intégrer des bus de grande capacité* 100% électriques dans la flotte en exploitation de la RATP.

Cet accord prévoit des essais et des tests sur les différentes chaînes de traction électriques, les batteries, les systèmes de charge (au dépôt, lorsque les bus stationnent, ou en ligne, sur leur parcours) et leurs impacts sur les réseaux électriques. La dimension économique, tant au niveau des investissements que des coûts d'exploitation, sera étudiée. Une attention toute particulière sera portée à l'analyse de la satisfaction des usagers vis-à-vis de ce nouveau mode de motorisation.

La RATP, qui exploite 4500 bus en Ile-de-France, a pour objectif un réseau de bus 100 % vert d'ici 2025 comprenant des bus électriques et des bus au gaz naturel. Pour cela, la RATP s'investit aux côtés des collectivités locales pour mettre en place des modes de transport propres, respectueux de l'environnement et qui correspondent à l'attente des habitants de la région.

EDF, électricien bas carbone de référence, souhaite contribuer à la réduction des gaz à effets de serre et accompagner les collectivités dans le développement d'une mobilité décarbonée. EDF dispose d'une expertise unique sur l'ensemble des applications de la mobilité électrique et en particulier sur l'évaluation de la performance des batteries, des systèmes de charge et du déploiement de ces systèmes électriques aussi bien sur le domaine public que privé.

**12 mètres, 90 personnes*

Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 95,9 % une électricité sans émission de CO2. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 28,5 millions de clients en France. Le Groupe a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires consolidé de 75,6 milliards d'euros dont 46,8% hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

La RATP, qui souhaite apporter à ses usagers des solutions innovantes en matière de santé publique et de développement durable, s'est engagée dans une politique de transition énergétique pour ses autobus visant, à terme, l'utilisation d'énergie électrique ou BioGNV. Cette politique répond notamment à la volonté exprimée par le Conseil Régional d'Île-de-France de favoriser la mise en place de carburants alternatifs au Diesel afin de lutter contre la pollution.

CONTACTS

EDF

Marie ALLIBERT – 01.40.42.51.40
Marie.allibert@edf.fr

RATP

Alexandre GALLET – 01 58 78 37 37
Alexandre.gallet@ratp.fr